

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 12 DÉCEMBRE 2023

---

L'an **deux mil vingt-trois**, le 12 décembre, à **vingt heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du conseil municipal de Saint-Amand-de-Coly sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **06 décembre 2023**  
Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **15**, Votants : **19**.

### **PRÉSENTS :**

M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., Mme LAJUGIE Y., Mme LASSERRE M., M. BARCONNIERE D., M. DELPIT M., M. MAGNE A-P., Mme BERTHELOT-ROULLAND S., BARJOT V., M. BREUIL J-L., M. CESSAC J-B., Mme RENAUDIE N., M. VALADE R., Mme CHASSAIGNE E., M. DELPIT G.

**EXCUSÉ(E)S:** Mme LAJOINIE S., M. NOUET M., Mme DE VIDO M-P., M. HAMELIN J.  
Mme LAJOINIE Sandra a donné procuration à M. GEOFFROID Vincent  
M. HAMELIN Jean a donné procuration à Jean-Louis Breuil  
M. NOUET Michel a donné procuration à Robert VALADE  
Mme DE VIDO Marie-Pierre a donné procuration à Michel DELPIT

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. BREUIL Jean-Louis** est désigné secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal de novembre
- 2/ Intervention du Syndicat Mixte Basse Vallée de la Vézère pour l'entretien berges du Coly
- 3/ Point sur les travaux :
  - Abbaye
  - Réhabilitation du restaurant « Gardette » en tiers-lieu : choix du carrelage
- 4/ Point sur les logements communaux : logements vacants et travaux
- 5/ Point sur le projet d'aménagement du bourg de Coly
- 6/ Rapport d'enquête sur l'état des ponts de la commune
- 7/ Demande de subvention pour le voyage scolaire d'un enfant de la commune
- 8/ Délibération concernant la prime de pouvoir d'achat après avis du Centre de Gestion
- 9/ Bilan du Marché de Noël
- 10/ Choix de la date des vœux du Maire et du Conseil Municipal 2024
- 11/ Délibération admission en non valeurs
- 12/ Délibération prélèvement cantine scolaire
- 13/ Divers

Les questions de l'ordre du jour ne seront pas traitées dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Lecture du PV du 14 novembre 2023 ; adopté à l'unanimité.

## 1/Intervention du Syndicat Vallée Vézère

### **ÉTAT DES LIEUX et des ACTIONS à RÉALISER SUR LES COURS D'EAU du COLY et de LA CHIRONDE**

- Présentation sommaire du SMBVVD (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne) par Stéphane ROUDIER. Partenaires financiers / Fonctionnement / Compétences.
- Présentation des Fiches d'Action pour les Aménagements et la gestion des cours d'eau par Clara PRAT.
- Un état des lieux a été réalisé sur les cours d'eau du COLY et de la CHIRONDE à la demande de la Commune. Il en résulte en effet que d'importants travaux de nettoyage sont à projeter afin que ces 2 cours d'eau retrouvent leur écoulement normal.

Une réflexion doit donc être engagée sur la méthodologie à adopter pour la réalisation de ces travaux.  
À savoir éventuellement :

- Dans un premier temps : Repérer et estimer les endroits des ruisseaux à traiter en priorité (via une commission) ;
- Contacter et informer les riverains propriétaires sur les travaux envisagés avec bien sur leur ACCORD (à savoir que les propriétaires se doivent d'entretenir leurs propres berges).

#### Interventions éventuelles suivant les différentes configurations.

- Maintien du libre écoulement (gestion des embâcles de façon sélective)
- Restauration hydromorphologie du cours d'eau (Mise en place d'épis et de blocs)
- Gestion des espèces invasives végétales, terrestres et aquatiques (ragondins).
- Lutte contre les déchets plastiques (retrait déchets).
- Aménagement petits seuils (réalisation d'une échancrure sur une zone de seuil)
- Plantations (CHIRONDE) .

Estimation SMBVVD pour la réalisation de ces travaux :

- ✓ 11 Semaines sur le cours d'eau LE COLY
- ✓ 43 Semaines sur le cours d'eau LA CHIRONDE

## 2/Point travaux

- Abbaye : toujours en cours
- Bâtiment Gardette : bonne avancée  
Avenants pour 2 lots :
  - Menuiserie : 4205,80€ (planchers)
  - Couvreur : 681,84 (chatières).Les avenants sont acceptés à l'unanimité.

## 3/Logements communaux

A Coly – Logement au-dessus de la salle des fêtes de Jimmy CHAMPIGNY : état des lieux à faire.  
A St Amand : 1 logement vacant au Vieil Hôpital (n°3) : rendez-vous pris pour état des lieux.

#### **4/ Aménagement bourg de Coly**

Réunion publique très suivie.

Demande DETR en cours. Solliciter également l'agence Adour Garonne, le Fond Vert ainsi que le Conseil Départemental de la Dordogne.

Début des travaux estimé à fin 2024.

SDE24 : délibération à prendre pour l'enfouissement réseau électrique (effacement). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

Délibération à prendre pour le renouvellement des candélabres : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

#### **5/ Ponts commune**

Etat des lieux des ponts – financement :

1 pont nécessite une règlementation de la circulation (Pont de Latour) : un arrêté municipal pour une limitation tonnage à 5t sera mis en place.

#### **6/ Subvention Collège de Montignac pour voyage scolaire**

Le Maire donne en lecture un courrier par lequel le collège de Montignac sollicite une subvention pour un administré de la commune, élève dans cet établissement (Jules Desnoilles).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'allouer une subvention de 100€.

#### **7/Prime pouvoir d'achat**

Une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans la fonction publique territoriale est proposée pour certains agents publics.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'attribution de cette prime exceptionnelle aux agents selon le barème proposé par les articles 3 et 6 du décret n°2023-1106 du 31 octobre 2023 et selon la proposition validée par le Centre de Gestion de la Dordogne.

#### **8/ Marché de Noël**

Bilan positif.

Très vif succès pour l'exposition des crèches à Coly.

#### **9/ Dates et vœux commune**

Vœux du Maire : le vendredi 12 janvier – 19h au séchoir à tabac

Repas des aînés : le dimanche 18 février 2024 – 12h au séchoir à tabac.

#### **10/ Divers**

- Du 07 au 17 janvier : résidence d'artistes (proposition SAFSI)

- Projet paiement cantine par prélèvement : le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.
- Créances administrés : non valeurs pour un montant de 6215,40€ : le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition du Trésor Public.
- Sollicitation de l'association Couleurs d'Aquitaine pour le concours de peinture du 15 août (coût 370€). Le Conseil municipal accepte de renouveler ce concours.
- Lecture courrier « Résistance ». Expo itinérante – archives éventuellement à récupérer au niveau des communes.
- courbes des virages de Drouille : prévoir des aménagements en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance  
est levée à 23h45

## **OBSERVATIONS**

### **Signatures du Conseil**

**Le Maire,**

**V. GEOFFROID**